

LA FIBRE & VOUS

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi 10 juillet 2024 à Flayat (23)
à 15h00 à la Mairie

et

Mercredi 10 juillet 2024 à Saint-Agnant-Près-Crocq (23)
à 17h30 à la Mairie

L'accès au très haut débit sera disponible sur les communes de
Flayat et Saint-Agnant-Près-Crocq à partir du 15 juillet.

Les administrés auront la possibilité de s'abonner à la Fibre et ainsi de
bénéficier du meilleur du très haut-débit chez eux.

Le réseau public de Fibre optique construit par **DORSAL** et exploité par
Nouvelle-Aquitaine THD a été financé par :

- la Région Nouvelle-Aquitaine,
- l'Union européenne,
- l'État,
- le Département de la Creuse,
- et pour ce secteur par la **Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine**.

Afin d'informer les administrés, deux réunions publiques sont organisées pour
répondre à toutes les questions relatives à l'éligibilité, au raccordement ...

Tout public intéressé est invité à prendre part à cet événement numérique.

Pour tout savoir
sur le raccordement

scannez le QR code ou rendez-vous sur

www.nathd.fr/raccordement



Renseignements

(Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h)

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel